

« Effet base et effet taux : quelle stratégie fiscale ? »

Animée par Patricia DARELLIS, consultante en finances et intercommunalité

Le 20 mars 2009 à l'ENACT de MONTPELLIER de 9h30 à 17h

La fiscalité locale constitue le vecteur clé de l'autonomie financière des collectivités territoriales. A ce titre, elle est appelée à jouer un rôle important dans la constitution des marges de manœuvre financières.

Cependant, toute politique fiscale doit respecter au moins deux exigences au regard des redevables locaux : maintenir un niveau soutenable de prélèvements obligatoires et ne pas aggraver les distorsions sociales.

Mais elle est tenue par ailleurs à s'adapter régulièrement aux évolutions nées du contexte tant national que local (réformes institutionnelles et fiscales, développement de l'intercommunalité sur le territoire...).

Aussi, la définition d'une stratégie fiscale apparaît-elle déterminante pour les collectivités territoriales. Équilibrée, elle conjuguera « l'effet base » à « l'effet taux ».

Objectifs :

- Déterminer la stratégie fiscale
- Acquérir les outils et méthodes
- Mesurer les conséquences financières et sociales des différents choix

Contenus :

- Analyse et diagnostic fiscal
- Présentation de la stratégie fiscale de diverses collectivités

Publics :

Cadres de Direction, Directeurs des finances, Responsables de la fiscalité

BULLETIN D'INSCRIPTION -- ENACT Montpellier
Journée d'actualité « Effet base et effet taux : quelle stratégie fiscale ? » -- 20 mars 2009
(à renseigner en intégralité)

A retourner à : **Simone RIVIER**
Assistante de pôle - simone.rivier@cnfpt.fr
Tél. : 04 67 99 76 16 - Fax : 04 67 99 76 75

IDENTIFICATION PERSONNELLE

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom usuel : Prénom :

Né(e) le : à : (dépt :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

EMPLOYEUR

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

SITUATION PROFESSIONNELLE

Fonction :

Service :

Grade :

E-mail :

Tél. :



NB : La participation au colloque est gratuite. Le déjeuner est offert. Dans le cas d'une action de formation, l'hébergement et les frais de déplacement des **agents territoriaux** seront pris en charge par l'ENACT.

Afin de vous délivrer une attestation de formation conforme, merci de nous indiquer à quel titre :

Formation au 1er emploi Formation de professionnalisation Formation de perfectionnement

Signature Stagiaire

Signature Collectivité

CONTACT
Frédérique DI LUSTRO
Conseiller formation
frederique.dilustro@cnfpt.fr
Tél. : 04 67 99 76 03

ENACT MONTPELLIER
76, place de la Révolution Française
34 965 MONTPELLIER cedex 2